



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que les demandes de dérogation mineure suivantes ont été déposées :

1. Par Avenues Santé Bois-Francs, visant à autoriser 17 cases de stationnement au lieu de 23, pour le bâtiment situé au 501-501A, rue Principale (lot 4 442 008), le tout contrairement aux dispositions du règlement de zonage no. 238 du territoire de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault.
2. Par Marc Aubrey, visant à autoriser un empiètement de la remise de 16,69 mètres dans la cour avant, pour la propriété située au 27, chemin du Tour-de-l'Île (lot 4 441 377), le tout contrairement aux dispositions du règlement de zonage no. 480 du territoire de l'ancienne Municipalité de Daveluyville.

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 24 avril 2017, à 18 h 30, à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Daveluyville, située au 362, rue Principale, à Daveluyville.

Donné à Daveluyville, ce 10 mars 2017.

**Pauline Vrain
Greffière**